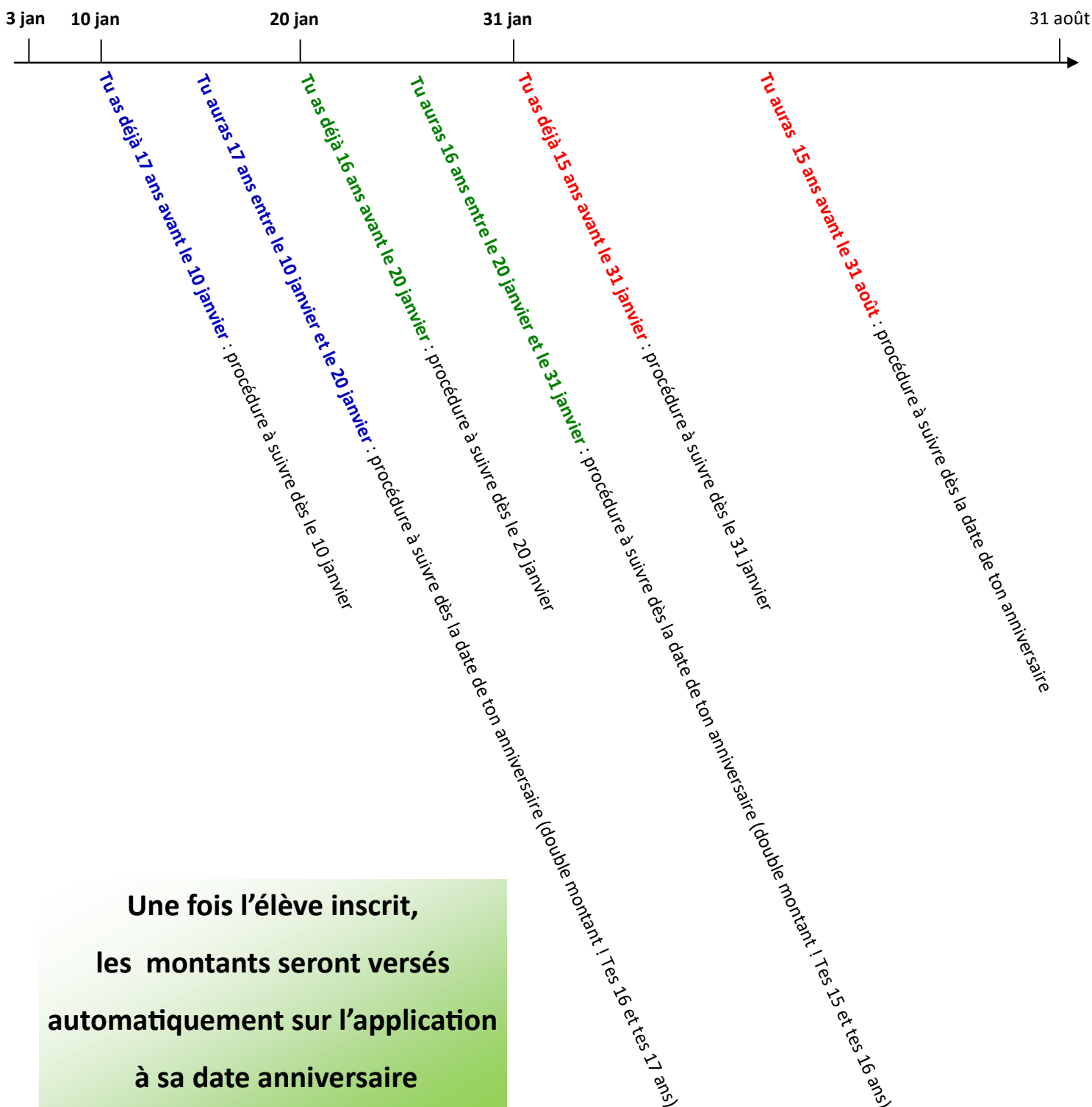


PASS CULTURE PART INDIVIDUELLE : ORGANISATION DE MISE EN PLACE

- 1 - Lister les élèves qui auront au moins 15 ans avant le 31 août 2022
- 2 - Editer dès maintenant les identifiants Educonnect des élèves concernés ([voir tuto si besoin sur le site de la DAAC](#))
- 3 - Distribuer les identifiants aux élèves avec l'information que la procédure est à suivre de chez soi avec un accès internet et sur son téléphone portable ou tablette car il y a une application à télécharger ([tuto élève pas à pas sur le site de la DAAC](#) que vous pouvez placer dans votre ENT).

Prévenir que l'accès à la part individuelle du pass Culture est ouvert selon des dates :



Une fois l'élève inscrit,
les montants seront versés
automatiquement sur l'application
à sa date anniversaire